

HABILITATION ÉLECTRIQUE HOV B0

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Informer les stagiaires sur les risques électriques au niveau HOV-B0 de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 510.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

CONDITIONS

Public visé : Personnel non-électricien.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau HOV-B0.

PROGRAMME

PROGRAMME

ENJEUX DE LA PRÉPARATION DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN HOV-B0 :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ :

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant au travers des exemples concrets,
- Évaluation des risques,
- Effets physiopathologiques du courant électrique,
- Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit), classement des installations,
- Interventions et travaux non électriques en basse tension.

COMMENT TRAVAILLER EN SÉCURITÉ :

- Distances de sécurité,
- Autorisation de sécurité,
- Lecture de la signalisation,
- Principe et exemples de verrouillages,
- Manœuvre et consignation/rôle des différents intervenants,
- Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle),
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel),
- Outillage non spécifique aux électriciens,
- Incendie dans les installations électriques.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- Notions de premiers secours,
- Incendie sur un ouvrage électrique,
- Enceintes confinées.

PRATIQUE :

- Présentation des équipements électriques,
- Armoires, coffret, canalisations,
- Installation basse tension BT,
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements,
- Comptage.

CONTRÔLE CONTINU :

- Contrôle régulier des connaissances.